

F-Lyon: engineering works and construction works

OJ S 198/2012 13/10/2012

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF - Cai Sud Est

Postal address: 120 boulevard Vivier Merle

Town: Lyon Cedex 03

Postal code: 69502

Country: France

Contact person: Cai Sud Est

For the attention of: Clémentine Fayol

E-mail: clementine.fayol@sncf.fr

Telephone: +33 482313286

Fax: +33 482313621

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Pôle d'échange intermodal Clermont-Ferrand - rénovation du passage souterrain et mise en accessibilité PMR des quais.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Clermont-Ferrand.

NUTS code FR724 Puy-de-Dôme

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent dossier s'inscrit dans le projet de réhabilitation du quartier de la gare de Clermont-Ferrand.

2 Maitrises d'ouvrages: RFF et SNCF Gares et Connexions.

Pour la part RFF:

— Rénovation du passage souterrain sur l'ensemble de sa longueur, non compris ses extrémités d'accès, y compris les trémies d'accès à chaque quai,

— Mise en accessibilité PMR.

* construction d'un ascenseur sur les quais 2,3 et 4 côté Issoire.

* reconstruction d'un escalier à l'arrière de chaque ascenseur avec réservation dans le génie civil pour mise en place ultérieure d'escalators mécaniques.

Pour la part SNCF:

Côté parking clients EFFIA et sur un même plan:- Construction d'une travée d'escaliers.

— Installation d'un ascenseur (génie civil fourniture et pose),

— Installation de 2 escaliers mécaniques (uniquement génie civil fourniture et pose en contrat cadre),

— suppression de la rampe actuelle (pas aux normes, notamment en matière de paliers de repos),

— Reprise du carrelage et du sol de la sortie,

— Création d *un auvent au dessus de cette sortie.

Côté parvis:

— Reconstruction de la trémie dans le prolongement du passage souterrain,

— Construction d'une travée d'escaliers,

— Installation d'un ascenseur (génie civil fourniture et pose),

— Installation de 2 escaliers mécaniques (uniquement génie civil fourniture et pose en contrat cadre),

— Suppression de l'ascenseur actuel du souterrain,

— Reprise du carrelage et du sol de la sortie,

— Suppression du local SOS voyageurs,

— Création d'un ascenseur dans la tour de l'horloge du BV (génie civil fourniture et pose) avec double entrée et sortie côté BV et côté parvis.

Travaux communs RFF et SNCF:

— aménagement et création de locaux techniques dans le passage souterrain.

Au titre du développement durable, il est prévu une clause d'insertion professionnelle et une notice environnementale.

Les quantités sont données à titre purement indicatif.

II.1.6. CPV code(s)

45220000 Engineering works and construction works, 45313000 Lift and escalator installation work, 45311000 Electrical wiring and fitting work, 45314000 Installation of telecommunications equipment, 45431000 Tiling work, 45300000 Building installation work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Carrelage mural: environ 950 m*.

Carrelage sol: environ 850 m*.

Peinture: environ 1 000 m*.

Mise en place de 3 ascenseurs sur les quais (RFF) et 2 ascenseurs en extrémités du passage souterrain (SNCF).

Surface Trémie quais (x 3u): environ 70 m*.

Surface Trémie Parvis: environ 125 m*.

Surface Trémie Parking: environ 90 m*.

Quantité de béton (RFF): environ 350 m3.

Quantité de béton (SNCF): environ 250 m3.

Terrassements: environ 1 600 m3.

Les quantités indiquées ci-dessus sont données simplement à titre indicatif.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 584 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Retenue de garantie fixée à 2 % du montant global hors taxes du marché. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en EUR.

Les prix sont fermes.

Paieement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Financements sur fonds propres SNCF et RFF, L'etat, la région Auvergne, la ville de Clermont-Ferrand, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise, le Conseil Général du Puy de Dôme, FEDER.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- Les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),
- L'imprimé DC 1 intitulé "Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété et signé,
- L'imprimé DC 2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer:

- par courrier à: Imprimerie Nationale BP 514, 59505 Douai Cedex,
- par télécopie au: +33 327082751,
- par Internet à: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/index.htm,
- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte, la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Voir: <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>),
- Le candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché.

Une lettre d'engagement à produire à la remise d'offre les documents qui suivent:

- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement,
- une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

La non présentation des ces documents est de nature à déclarer la candidature de l'entreprise non recevable.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: — la présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,

- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat,
- le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - Chaîne Fournisseurs et Achats - rubrique Devenir fournisseur.),
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique,
- le cas échéant une certification entreprise en matière d'environnement; système de management environnemental par une norme internationale (ISO 14001) et/ou un règlement CE (EMAS), et/ou équivalents,
- le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement,
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

9648

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.10.2012 - 15:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

yes

Identification of the project: Fond FEDER: Programme compétitivité régionale et emploi Auvergne 2007 - 2013.

VI.3. Additional information

Les actes de candidatures sont à transmettre par voie électronique via le site dont l'adresse est indiquée au point I.1.

Toute candidature doit être datée et envoyée dans le respect des procédures décrites dans les "Conditions générales de remise des candidatures en ligne sur le site fournisseurs SNCF" par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de la SNCF.

Pour toute difficulté d'ordre technique (notamment au moment de la transmission de la candidature), le candidat doit contacter le support fournisseur à:

Supportfournisseursncf@sncf.fr ou 04.26.21.16.01.

Pour toute autre question ou difficulté, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au présent avis.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de travaux, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - Rubrique Cadre Juridique.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français.

Les fournitures sont soumises à homologation de la SNCF.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594575

Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.10.2012